

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/10506  
13 janvier 1972  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 12 JANVIER 1972, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 7 janvier 1972 (S/10497), j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les nouveaux cas suivants de violations du cessez-le-feu commises par le Pakistan.

1. Le 5 janvier 1972, à 8 h 30, les troupes pakistanaises ont tiré avec des fusils mitrailleurs sur les troupes indiennes à travers la ligne du cessez-le-feu à partir d'une zone située à 9,5 milles à l'est-sud-ouest d'Uri.
2. Le 5 janvier 1972, à 14 h 50, les troupes pakistanaises ont tiré avec des mitrailleuses sur les troupes indiennes à partir d'une zone située à 18 milles au sud-ouest d'Amritsar.
3. Le 5 janvier 1972, à 14 heures, les troupes pakistanaises ont tiré avec des fusils mitrailleurs sur les troupes indiennes à travers la ligne du cessez-le-feu à partir d'une zone située à 9,5 milles au sud-sud-ouest du Poonch. Les troupes indiennes ont riposté.
4. Le 6 janvier 1972, à 13 h 10, les troupes pakistanaises ont tiré sur une patrouille indienne à partir d'une zone située à 2 milles à l'ouest de Khem Karan. Par la suite, l'artillerie pakistanaise a ouvert le feu sur les troupes indiennes, et les tirs se sont poursuivis par intermittence jusqu'à 18 heures. Les troupes indiennes ont riposté. Deux soldats indiens ont été tués et cinq autres blessés à cette occasion.
5. Le 7 janvier 1972, les troupes pakistanaises ont tiré avec des fusils et des mitrailleuses en direction des positions indiennes dans les zones situées à 7 milles au nord-nord-est de Poonch et à 4,5 milles au nord de Poonch. Les troupes indiennes ont riposté.
6. Le 8 janvier 1972, à 21 heures, les troupes pakistanaises ont tiré avec des mitrailleuses et des mortiers sur les troupes indiennes pendant 45 minutes environ, à partir d'une zone située à 9 milles au nord-nord-ouest de Jalalabad, au Punjab.

7. Le 9 janvier 1972, deux groupes environ de Rangers pakistanais ont tiré sur les troupes indiennes à partir d'une zone située à 40 milles au-nord nord-est de Naya Chor, au Rajasthan.

8. Le 10 janvier 1972, à 0 h 30, les troupes pakistanaises ont tiré avec des armes automatiques sur les troupes indiennes dans la zone située de 24 à 25 milles au nord-nord-ouest de Ferozepur. Les troupes indiennes ont riposté.

9. Le 10 janvier 1972, à 12 heures, un avion léger pakistanais a pénétré sur environ 500 yards dans l'espace aérien indien dans une zone située à 28 milles au nord-nord-ouest de Ferozepur. L'avion a été attaqué et mis en fuite.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) S. SEN

-----

